

Table ronde :
« Les collectivités locales et la paix au Mali »

Mercredi 21 octobre 2015 de 14h00 à 17h00

Conseil régional d'Île-de-France



33 rue Barbet de Jouy, Paris 7ème

*Table ronde organisée conjointement par
Les collectivités maliennes, Cités Unies France (CUF)
et le Ministère français des Affaires étrangères et du Développement International (MAEDI),
dans le cadre de la « Conférence pour le Développement du Mali :
Les régions du Nord au cœur de la consolidation de la paix et de la relance économique »
Le 22 octobre 2015 à l'OCDE*

Contexte :

L'OCDE accueille le 22 octobre une Conférence internationale en vue d'accompagner la mise en œuvre de « l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali ». Parmi ses différents volets, l'Accord prévoit une réforme du cadre de gouvernance locale, notamment dans les régions du Nord, orientée vers un développement économique local, la fourniture des services de base et la consolidation de la paix. La problématique de la décentralisation occupe ainsi une place importante dans le processus de paix. Ce dernier entraînera la mise en place d'une nouvelle architecture territoriale à aménager au travers de la création d'organes régionaux et locaux d'administration et de développement, accompagnée d'un transfert de compétences et de ressources.

Ces dispositions sont cohérentes avec la position portée par les collectivités maliennes, qui soutiennent l'idée que seule une véritable décentralisation peut permettre au Mali de surmonter ses crises.

La veille de la Conférence, la table ronde du 21 octobre constitue l'opportunité pour les collectivités maliennes de formuler leur vision de la décentralisation et des conditions requises pour un développement local effectif, essentiel à la stabilisation et au redressement à long terme du pays. Leurs partenaires européens, en particulier français, qui maintiennent leur soutien malgré les contraintes – notamment sécuritaires – pourront réaffirmer leur mobilisation et proposer des pistes d'appui à la mise en place d'une décentralisation effective dans les régions du Nord du pays.

Cette table-ronde constituera un cadre propice aux échanges d'expériences et permettra aux collectivités de formuler des propositions conjointes pour l'ensemble du pays. Ces propositions seront présentées le lendemain lors de la Conférence du 22 octobre.

Objectifs de la table ronde:

- Explorer les défis régionaux et locaux au Nord et au Centre du Mali, en vue de développer des réponses adaptées à la situation des collectivités régionales et infrarégionales maliennes.
- Sensibiliser l'Etat malien et les collectivités sur le rôle des collectivités maliennes dans la réussite de la mise en œuvre de l'Accord de paix. Réaffirmer l'importance du rôle des collectivités dans la construction et l'enracinement de la paix : écouter et prendre en compte la force du discours portée par les faïtières maliennes et les résistances qu'elles rencontrent.
- Recueillir le point de vue des partenaires techniques et financiers (PTF) sur les modalités de mise en œuvre du volet décentralisation de l'Accord et réaffirmer l'apport des collectivités partenaires non maliennes à ce processus. Discuter du rôle des coopérations décentralisées avec le Nord et le centre du Mali, pour un renforcement accru des capacités de gouvernance locale. Faire valoir l'expérience et l'expertise des collectivités partenaires, en se basant sur les **retours d'expérience de projets mis en œuvre dans les collectivités maliennes**.
- Produire des propositions à l'attention du gouvernement malien et des PTF en appui à la décentralisation, pour contribuer à la relance des services de base, au développement local et à la réconciliation.

Co-présidence :

Le président d'une région du Nord du Mali+ Le président du groupe-pays Mali de Cités Unies France.

Logistique :

Organisateur chef de file : CUF

Co-organisateur : MAEDI

Lieu : Paris, au sein d'une collectivité engagée au Mali

Adresse : **Conseil régional d'Île-de-France**, salle 100, 33 rue Barbet de Jouy, 75007 Paris, France

(capacité 50 places)

Invités:

- Cités Unies France
- Services concernés du MAEDI : DAECT, poste diplomatique, Centre de Crise/Mission de stabilisation, DGM/GOUV, DAOI
- 1 représentant(e) du ministère malien en charge des collectivités
- Présidents des 3 associations nationales maliennes de collectivités : ARM, ACCM, AMM et collectivités maliennes représentées, dont les régions de Tombouctou, Gao et Kidal ; HCCT
- ANICT Mali
- Collectivités françaises partenaires, principalement engagées du centre au Nord du Mali
- Collectivités européennes (via Platforma) et africaines, selon opportunité de calendrier
- CCT UEMOA : 1 représentant (e) non malien
- Partenaires techniques et financiers du Mali, en appui à la décentralisation
- CIEDEL, RESACOOOP et réseaux régionaux français (RRMA)
- ONG engagées au Nord du Mali, au sein de partenariats de coopération décentralisée : 1 représentant (e)
- Diaspora : représentants de structures partenaires de collectivités françaises, dans le cadre de la coopération décentralisée

Résultats et livrables attendus :

- Une déclaration commune, susceptible d'être annexé aux conclusions de la conférence du 22 octobre ;
- Une prise de parole conjointe des co-présidents de la table-ronde, lors de la conférence plénière du lendemain ;
- La table-ronde pourrait poser les jalons d'un exercice se poursuivant en 2016 sur les conditions du développement local, dans le cadre de la mise en œuvre du volet décentralisation de l'Accord de paix.

Programme prévisionnel :

Co-présidence : El Hadj Mohamed Ibrahim, président de la Région de Tombouctou & Guy-Michel Chauveau, président du groupe-pays Mali de Cités Unies France, député-maire de La Flèche

1. Mot de bienvenue de la Région Île-de-France :

Ali Soumaré, Conseiller régional, représentant Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Île-de-France

2. Introduction

Par les co-présidents et Bertrand Fort, DAECT, Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI)

3. Points clés de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et de son volet décentralisation / proposition : représentant de l'Etat malien

4. Présentation de la conférence du 22 octobre à l'OCDE – objectifs et contenu / représentant (e) de l'OCDE

5. Interventions des associations nationales de collectivités maliennes (ARM-ACCM-AMM) et des régions représentées, dont Gao, Kidal, Tombouctou : gestion locale de la crise, décentralisation, consolidation de la paix, développement local : points de vue et préconisations
Débat avec la salle sur les modalités de mise en œuvre du volet gouvernance locale de l'Accord

6. Echange d'expériences de partenariats entre collectivités maliennes et non-maliennes depuis la crise ; modalités de prise en compte du volet décentralisation de l'Accord de paix
Tombouctou-Rhône Alpes-Hauts Bassins (Burkina Faso) ; autres expériences de coopération décentralisée / collectivités européennes, africaines et d'autres pays représentés

7. Point de vue des partenaires techniques et financiers (PTF)

Ambassadeur de France et PTF présents

8. Discussions sur les recommandations et propositions de stratégie des collectivités, qui sera présentée par les co-présidents à la conférence du 22 octobre à l'OCDE

9. Synthèse par les co-présidents
